



APPEL DE PROPOSITIONS DE L'AAPQ

**Exposition de jardins à la Grande-Place du complexe Desjardins
Du 1^{er} au 10 avril 2015**

Montréal, le 29 août 2014

1. Description et contexte du projet :

L'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ), en partenariat avec le complexe Desjardins, invite la relève en architecture de paysage à participer à une exposition de jardins qui se tiendra entre le 1^{er} et le 10 avril 2015 sur la Grande-Place du complexe Desjardins au 150 Rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal.

Le projet vise à concevoir six (6) jardins qui seront exposés au grand public, au sein d'un espace spécialement aménagé pour l'occasion (voir section 4, p.3) et pour évoquer le printemps.

Réservé aux membres de l'AAPQ depuis moins de cinq (5) ans (stagiaires ou agréés), ce projet vise à permettre à la relève québécoise en architecture de paysage d'exprimer son talent et de mieux faire connaître la profession auprès du grand public.

- > Objectifs :

- **Offrir une vitrine et une expérience représentative de l'architecture de paysage à la clientèle de la Grande-Place du complexe Desjardins,** en contribuant à l'embellissement et à l'animation du lieu dans le contexte printanier ;
- **Concevoir un projet de jardin de 20 x 20 x 20 pieds de volumétrie dans un espace intérieur,** en mettant de l'avant un choix raisonné de végétaux en tenant compte de leurs contraintes d'entretien, des besoins en eau et de leur valeur ornementale.

- > Déroulement :

- Six (6) propositions seront retenues parmi les candidats par une équipe de sélection de l'AAPQ composée d'architectes paysagistes issus de milieux divers et de Monsieur Jean Ruest, Directeur principal, Exploitation et sécurité immobilière.

- L'évènement se déroulera sur une période de dix (10) jours entre le 1^{er} et le 10 avril (montage du 29 au 31 mars), dans le cadre du mois de l'architecture de paysage (avril) et du 50^e anniversaire de l'AAPQ, qui tiendra également son congrès à Montréal, du 27 au 28 mars, au Marché Bonsecours.

2. Thématique : 2015, année internationale des sols et de la lumière

Au carrefour de l'aménagement, du design et de l'horticulture, l'architecte paysagiste a rendez-vous avec l'année 2015, que les Nations Unies ont consacrée **Année internationale des sols et de la lumière**. Éléments essentiels à la vie, autant qu'à son métier, l'architecte paysagiste sera invité à les mettre en valeur dans un espace intérieur spécialement aménagé pour devancer le printemps, et offrir aux visiteurs du complexe Desjardins de goûter aux plaisirs de la présence d'un jardin dans la vie quotidienne.

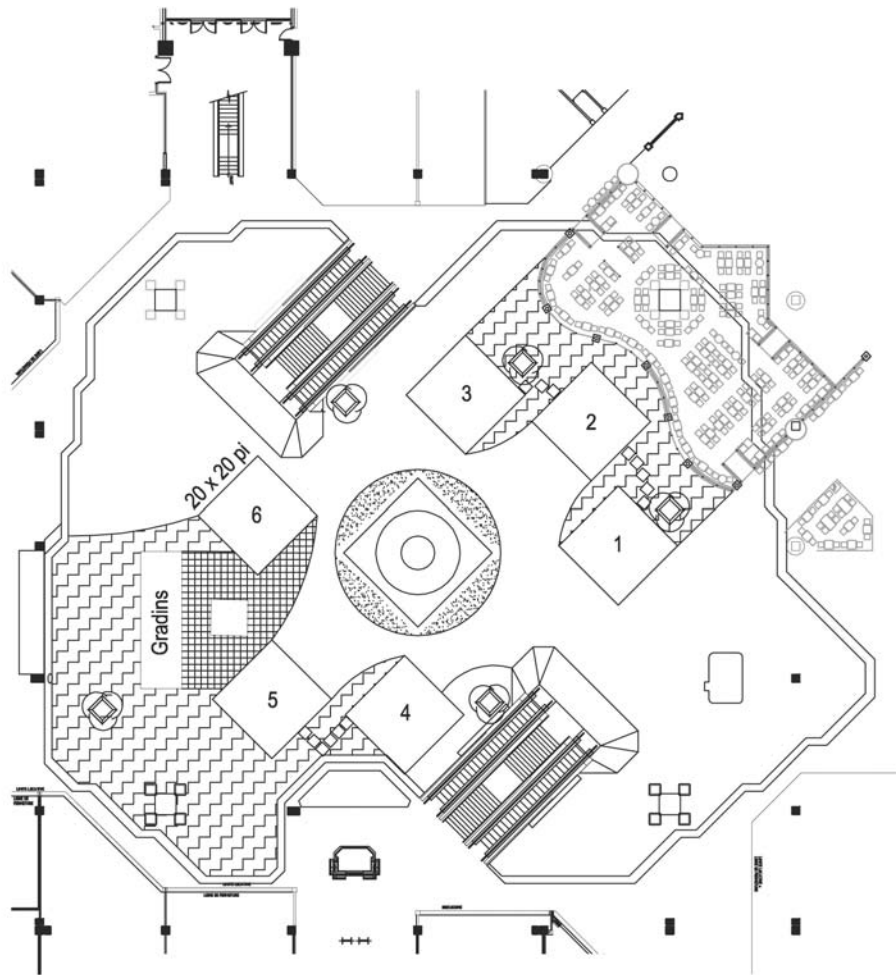
Les candidats interpréteront ce thème avec leur sensibilité et leur créativité pour faire vivre une expérience au(x) propriétaire(s) imaginaire(s) de leur jardin, qu'il s'agisse d'un enfant, d'une famille, d'un promeneur, ou encore, d'un groupe d'amis. Les concepteurs auront à faire le récit, et la démonstration, qu'ils ont su comprendre et séduire le propriétaire imaginaire de leur jardin, en lui évoquant différentes manières d'apprécier les sols et la lumière, pour vivre pleinement l'expérience du jardin.

3. Visibilité et prix offerts aux lauréats :

Trois catégories de prix sont prévues, incluant les éléments de visibilité suivants :

	Prix de participation	Prix du public	Grand prix Desjardins*
Valeur en argent ou équivalent en bons d'achats	1 000 \$ (en argent)	2 500 \$ (en argent ou en bons d'achats)	5 000 \$ (en argent ou en bons d'achats)
Visibilité offerte			
Diffusion dans <i>Paysages</i> la revue annuelle de l'AAPQ tirée à 6 500 exemplaires (mai 2015)	X	X	X
Diffusion sur les plateformes Web de l'AAPQ : Infolettre mensuelle ; page d'accueil du site Internet ; médias sociaux	X	X	X
Diffusion auprès des grands partenaires médias de l'évènement		X	X
Diffusion lors du congrès annuel de l'AAPQ (mars 2016)			X
Diffusion sur les plateformes Web de DGI : Infolettre Le Tour à Tour; site Internet section Événement; Internet section Actualité et médias sociaux	X	X	X

4. Représentation du site et du projet global d'aménagement :



5. Matériaux à disposition pour la réalisation des jardins :

Les fournisseurs partenaires du projet mettront à la disposition des candidates les catégories de produits suivants :

- Sélection de végétaux (fleurs, vivaces, arbustes, pelouse)
- Sélection de matériaux de plantation
- Sélection de pavage et de pierres
- Mobilier de jardin
- Luminaires ou autres dispositifs d'éclairage
- Bois

Les candidats sélectionnés seront invités à discuter de leur concept et de leurs besoins finaux avec les fournisseurs de produits partenaires. De possibles ajustements dans les quantités et/ou la sélection des produits doivent donc pouvoir être anticipés par les concepteurs.

6. Conditions de participation :

- Être membre en règle de l'AAPQ (stagiaire ou agréé) depuis moins de cinq (5) ans, soit depuis 2009 ;
- Soumettre un dossier de candidature, avant le vendredi 26 septembre 17h, contenant :
 - o le CV et portfolio du candidat, ainsi qu'une biographie de 100 mots,
 - o un court texte de 200 mots maximum décrivant le titre et le concept du projet,
 - o une esquisse (plan d'aménagement et croquis) du projet de jardin,
 - o enfin, un cahier des charges décrivant la liste détaillée des besoins préliminaires en matériaux et végétaux.
- Les propositions doivent être adressées à l'attention de la direction générale de l'AAPQ à l'adresse : Association des architectes paysagistes du Québec - 420, rue McGill, bureau 406, Montréal, Québec, H2Y 2G1 | ou par courriel à : adm@aapq.org
- Toute proposition déposée sera réputée finale jusqu'à son analyse par le comité de sélection ;
- Tout candidat pourra être entouré par une équipe de réalisation et/ou appuyé par un membre sénior de l'AAPQ.

7. Critères de sélection :

- Qualité de l'expérience offerte aux usagers du lieu (qu'elle soit contemplative ou interactive) ;
- Pertinence, faisabilité technique et équilibre dans le choix des matériaux, avec un minimum d'utilisation de 50 % de surface végétale au sol, incluant une quantité substantielle d'éléments floraux ;
- Créativité et ingéniosité reliées à l'utilisation spatiale du volume de 20 x 20 x 20 pieds à disposition ;

8. Déroulement du processus de sélection :

- 27 août : ouverture de l'appel de propositions pour une durée de quatre (4) semaines et diffusion des modalités de participation ;
- 26 septembre, 17h : fin de la période de soumission des propositions ;
- Semaine du 29 septembre : examen des propositions par le comité de sélection ;
- Semaine du 13 octobre : convocation des six (6) candidats retenus avec les fournisseurs et révision des cahiers des charges ;
- Semaine du 27 octobre : confirmation finale des commandes auprès des fournisseurs ;
- Semaine du 3 novembre : remise des *Prix de participation* aux participants.

9. Étapes-jalons du projet :

- > Automne 2014 – sélection des candidats :

- Septembre :
 - Recrutement et analyse des propositions reçues par le comité de sélection ;
 - Développement de la programmation des activités périphériques au concours : vernissage, conférences, expositions parallèles.
- Octobre :
 - Sélection des lauréats et confirmation des commandes auprès des fournisseurs (cahier des charges final).
- Novembre :
 - Remise des *Prix de participation* aux lauréats.

- > Hiver 2015 – Développement de l'aménagement (pour construction) par les concepteurs :

- Accompagnement envisageable par un mentor professionnel (membre agréé de l'AAPQ) et/ou les fournisseurs de produits et services.

- > Printemps 2015 – Réalisation des jardins :

- 27 mars : réception des marchandises au complexe Desjardins dans la journée (accès et aire de stockage réservés) ;
- 29 au 31 mars (FDS) : montage des jardins le soir, sauf le 31 mars ouvert au public pour les finitions ;
- 1er au 10 avril : vernissage / lancement de l'évènement et début de l'exposition des jardins au grand public (Pâques les 4 et 5 avril), remise du *Prix du public* et du *Grand prix Desjardins* ;
- 11 au 12 (FDS) : démontage.

[Pour lire le communiqué de presse, cliquez ici.](#)